

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION**

**PROJET PARTICULIER PP-034**


Avis est donné que lors de la séance ordinaire tenue le 10 décembre 2018, le conseil d'arrondissement a adopté, en vertu du Règlement RGCA11-10-0007 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble, une résolution sur le projet particulier suivant :

PP-034 : Projet particulier de construction afin d'autoriser l'agrandissement (hall d'entrée) de la piscine Henri-Bourassa, sise au 6051, boulevard Maurice-Duplessis.

Cette résolution entre en vigueur le 8 janvier 2019 et est déposée au bureau de la secrétaire d'arrondissement où elle peut être consultée.

À MONTRÉAL, arrondissement de Montréal-Nord, ce 8 janvier 2019.

La secrétaire d'arrondissement,

  
Marie Marthe Papineau, avocate